



AVIS PUBLIC

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée que lors de la séance ordinaire du conseil municipal, qui se tiendra le 15 janvier 2019 à 19h30 en la salle du Conseil municipal située au 2490, rue de l'Église à Val-David (Qc) J0T 2N0, le Conseil devra statuer sur les deux demandes de dérogation mineure suivantes :

1. DM-2018-00094 :

Adresse : 2017, route 117

Lot(s) : 6 268 655 du cadastre du Québec

Objet :

1. Permettre trois (3) enseignes commerciales attachées au bâtiment alors que le règlement de zonage n°601 autorise un maximum de deux (2) enseignes attachées par établissement.
2. Permettre une superficie totale d'enseignes de 14,40 mètres carrés alors que le règlement de zonage n°601 prescrit une superficie maximale totale de 8 mètres carrés.

2. DM-2018-00067 :

Adresse : 2171-2173, rue de la Pétanque

Lot(s) : 2 991 174 du cadastre du Québec

Objet : Permettre l'empiètement du bâtiment principal de 5,61 mètres dans la marge de recul arrière alors que le règlement de zonage n°601 prescrit une marge de recul de 9 mètres dans la zone H-28.

Donné à Val-David, le 14 décembre 2018

(S) Sophie Charpentier

Sophie Charpentier, MBA
Directrice générale et secrétaire-trésorière